

PROJET PEDAGOGIQUE 2025-2026

Extrascolaire
Vacances

Mercredis
Périscolaire

04.73.87.81.95



centre-animation.moissat@ufcv.fr



Route de Billom 63190 MOISSAT



SOMMAIRE

1

Présentation de l'Accueil de Loisirs

Contexte et organisation
Locaux et infrastructures
Public accueilli
Accueil des enfants en situation de handicap
PAI
Modalités d'accueil
Tarifs
Modalités de paiement

2

L'équipe d'encadrement

Composition de l'équipe
Organisation et fonctionnement

3

Valeurs, intentions éducatives et objectifs pédagogiques

Cadre éducatif et enjeux
Valeurs et intentions éducatives
Evaluation

4

Organisation du temps d'accueil

Journée type
Organisation des différents temps
Conclusion

5

Communication et partenariat

Communication avec les familles
Communication avec la collectivité
Public accueilli
Modalité d'accueil

6

Santé, sécurité et bien-être au quotidien

Règles de vie
Hygiène et santé
Prévention et protection de l'enfance
Alimentation et équilibre nutritionnel
Sécurité des enfants

7

Annexe

1. PRESENTATION DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Contexte et organisation

L'Accueil de Loisirs de Moissat se situe **Route de Billom - 63190 Moissat** dans le Puy-de-Dôme en région Auvergne Rhône-Alpes.

La Communauté de Communes entre Dore et Allier (CCEDA)

La CCEDA regroupe 14 communes réparties sur 229kms avec 20 000 habitants et une courbe démographique croissante depuis 20 ans.

Depuis le 1er septembre 2022, la communauté de communes prend en gestion les accueils de loisirs sans hébergements pour les enfants de 3 à 12 ans pendant les mercredis et vacances scolaires. Cela concerne les accueils suivant : Moissat, Orléat, Joze/Culhat, Peschadoires et Lezoux. Cette nouvelle compétence permet d'apporter aux familles du territoire une garantie d'accès et une harmonie de fonctionnement sur toutes les structures d'accueil du territoire.



L'Union Française des Centres de Vacances (UFCV)

L'UFCV est une association nationale fondée en 1907, qui œuvre dans les domaines de l'animation, de l'éducation populaire et de l'insertion sociale et professionnelle.

Ses missions principales sont :

- Animation et éducation
 - Organisation de séjours de vacances pour enfants, adolescents et personnes en situation de handicap.
 - Animation de temps périscolaires, accueils de loisirs et activités éducatives locales.
- Formation
 - Formation aux BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) et BAFD (pour les directeurs).
 - Formations professionnelles dans les métiers de l'animation, de l'accompagnement social ou de la médiation.
- Insertion sociale et professionnelle
 - Accompagnement de jeunes et adultes en difficulté pour l'emploi ou la formation.
 - Mise en place de programmes d'insertion et de projets personnalisés.
- Engagement citoyen
 - Promotion de la solidarité, du vivre ensemble et de la participation active à la vie sociale

Locaux et infrastructures

L'accueil de loisirs de Moissat est situé dans les locaux de l'école.

Nous disposons :

- d'une salle d'activités pour les -6 ans
- d'un préau couvert pour les +6 ans
- d'une salle multiculturelle
- d'une salle de sieste
- d'une salle de restauration
- de sanitaires

Pendant les vacances de juillet, nous disposons de 2 salles de classe aménagées pour accueillir les enfants dans de meilleures conditions.

Concernant l'extérieur, nous bénéficions :

- D'une petite cour goudronnée avec un espace bac à sable, un toboggan pour les petits et un panier de basket pour les grands
- D'un terrain de football et d'un city disponibles lorsque le club de l'AS Moissat ne les utilise pas
- D'une médiathèque
- D'une salle des fêtes



Public accueilli

L'accueil de Loisirs est ouvert aux enfants de 3 à 12 ans résidants dans les communes de la CCEDA ainsi qu'aux enfants des communes extérieures.

Mercredis : 40 enfants (20 enfants de moins de 6 ans et 20 enfants de plus de 6 ans)

Vacances : 52 enfants (16 enfants de moins de 6 ans et 36 enfants de plus de 6 ans)

Accueil des enfants en situation de handicap

Chaque enfant doit pouvoir trouver sa place au sein de la structure, quelque soit son handicap.

L'accueil se préparera en amont avec la famille pour permettre un accueil de qualité, d'identifier les besoins spécifiques de l'enfant ainsi que les possibilités envisagées.

Tout au long de l'accueil, l'importance sera mise sur l'échange avec les parents afin d'anticiper toutes difficultés face aux activités ou sorties proposées par l'équipe.

Des rendez-vous avec la référente DAHLIR seront mis en place afin que l'accueil soit le plus simple possible. Le DAHLIR (Dispositif d'Accompagnement du Handicap vers des Loisirs Intégrés et Réguliers) est une association française qui aide les personnes en situation de handicap, y compris les enfants, à accéder à des activités de loisirs, culturelles ou sportives, dans un cadre ordinaire, c'est-à-dire avec tout le monde, et non dans des structures spécialisées.

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Un protocole peut être mis en place par la famille, l'Education Nationale et la CCEDA, celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

Pour les PAI médicamenteux, Les parents restent responsables de la fourniture des trousse de secours complètes de leurs enfants (composées de tous les médicaments prévus dans le PAI). Ils s'assurent de la validité des médicaments, doivent fournir une ordonnance renouvelée chaque année et informer la responsable de la structure de toute évolution concernant l'état de santé de leur enfant.

En l'absence de PAI :

Aucun médicament, ponctuel ou de longue durée, ne sera administré aux enfants par le personnel encadrant en l'absence de protocole d'accueil individualisé. L'administration de médicaments sur le temps de la restauration pourra se faire par les parents et devra avoir un caractère exceptionnel. Elle ne se fera qu'avec l'accord de la responsable de la structure à la demande des parents, et au vu de l'ordonnance.

La présence d'un PAI doit être précisé lors de l'inscription de l'enfant, et le PAI transmis au directeur de la structure.

Modalité d'accueil

L'Accueil de Loisirs est ouvert mercredis et vacances scolaires de 7h15 à 18h30 :

- Accueil matin *entre 7h15 et 9h00*

Accueil des enfants inscrits à la journée et à la matinée

- Accueil après-midi avec repas *entre 11h30 et 12h30*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi avec repas + départ de ceux inscrits matin sans repas

- Accueil après-midi *entre 13h30 et 14h00*

Accueil des enfants inscrits l'après-midi + départ de ceux inscrits matin avec repas

- Départ *de 16h30 à 18h30*

Départ échelonné des enfants

Les tarifs

Les tarifs sont calculés en fonction :

- du quotient familial
- de la localisation des familles
 - celles habitants de la CCEDA
 - celles ayant leurs enfants scolarisés sur la CCEDA
 - les familles extérieures à la CCEDA
- de la modalité d'accueil (journée/demi-journée)

Modalité de paiement

Toute facture peut-être réglée au choix de la facture :

- En espèces (dans la limite de 300€) ou par carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite)
- Par chèque bancaire ou postal libellé à l'ordre de Trésor public (N'envoyer aucun cheque sans indication du bénéficiaire et des références de créances dont vous vous acquittez)
- Par prélèvement automatique sur compte bancaire ou postal de la famille (Remplir le formulaire SEPA d'autorisation)
- Par e CESU électronique préfinancé (ou e CESU) : via votre espace personnel sur le site internet de l'émetteur du CESU en indiquant le code NAN de la communauté de communes « Entre Dore et Allier » (n° 1744117*2) et le n° de la facture à régler (en indiquant le montant à régler au centime près).
- Par Chèques vacances papier « classic » de l'ANCV : envoi postal auprès du Service de Gestion Comptable (SGC) de Thiers - BP72 – Avenue du Bon Repos – 63307 THIERS CEDEX

Modalité d'inscription des accueils

Un dossier d'inscription, comportant fiche sanitaire de liaison/attestation assurance scolaire/vaccins, doit être obligatoirement rempli par la famille en début de chaque année scolaire

L'inscription se fait grâce au portail famille et à l'aide d'identifiants personnels. Il est possible en cas d'urgence de s'inscrire par téléphone, auprès de la directrice dans la limite des places disponibles.

2. L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

Composition de l'équipe

L'équipe d'animation est composée de :

- une directrice diplômée BPJEPS
- une animatrice diplômée BPJEPS
- une animatrice diplômée BAFA
- un animateur diplômé CPJEPS/BAFA
- 2-3 animateurs en Contrat d'Engagement Educatif (CEE) lors des vacances

Tous les animateurs diplômés sont titulaires du PSC1.

Le personnel technique est composé de :

- un agent technique pour la gestion de la plonge dans la cuisine
- Un agent technique pour l'hygiène des locaux

Organisation et fonctionnement

Temps de préparation et d'animation

Une réunion est programmée chaque jeudi matin durant les semaines périscolaires.

Ces temps de réunions permettent de préparer les différentes étapes d'une bonne organisation : échanger sur le projet pédagogique, préparer les thèmes et activités, le planning. L'équipe d'animation en profite également pour évaluer les objectifs et les moyens mis en place durant les mercredis et les vacances. Ces réunions sont aussi l'occasion de faire un point sur les enfants.

Rôles et responsabilités des différents acteurs

La directrice :

Elle a pour mission d'assurer le bon fonctionnement de la structure qui lui est confiée, dans le souci de l'éveil et du bien-être de chaque enfant tout en répondant aux demandes de gardes des familles.

Elle travaille étroitement avec les partenaires directs.

Elle est le principal interlocuteur, flexible, elle prend les décisions.

Elle dirige l'équipe d'animation, elle gère les questions d'organisation, d'activités, de planning.

Elle est garante du respect du projet pédagogique, de la législation. Elle forme les animateurs stagiaires par des grilles d'évaluation et des comptes rendus

L'animateur :

Sous l'autorité de la direction de l'accueil de loisirs, chaque animateur prend en charge les enfants, organise le planning des activités et l'organisation du quotidien, en tenant compte du présent projet pédagogique élaboré par l'ensemble de l'équipe.

Chaque animateur participe, au sein de l'équipe, à l'écriture, la mise en œuvre de ce projet pédagogique son évaluation. Fidèle aux valeurs de l'association il accueille, associe et accompagne les enfants et leurs parents.

Relation avec les enfants

Il doit être à leur écoute, doit faire preuve d'autorité et veiller au respect des règles de vie. L'animateur est la référence immédiate et un repère pour chaque enfant. Etablir un dialogue continu avec eux, être à leur écoute, s'adapter à leurs besoins, leurs capacités. Guider l'enfant, sans être trop directif. Faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui.

Relation avec les parents

Basée sur le respect mutuel de chacun

L'accueil des familles est aussi important que celui des enfants. L'animateur se doit d'avoir une attitude rassurante et sécurisante auprès de l'enfant mais aussi du parent. Au moment de l'accueil, l'animateur doit informer les familles sur le déroulement de la journée et lorsque l'enfant repart, il informe le parent sur la journée qui s'est déroulée (si tout s'est bien passé, s'il a bien dormi, s'il s'est blessé...)

Relation avec les collègues

L'animateur est membre à part entière de l'équipe avec qui il va falloir discuter, affirmer ses idées. Il doit donc être tolérant, garder sa personnalité en acceptant celle des autres. Accepter de communiquer, informer l'équipe des problèmes rencontrés, ne pas hésiter à demander de l'aide.

Les animateurs doivent communiquer les informations qu'ils reçoivent au reste de l'équipe. En cas de conflits au sein de l'équipe, ils doivent s'expliquer à l'écart des enfants ou même en parler à la direction.

Malgré des rôles et des fonctions différents, les adultes ont un objectif commun : Les enfants.

3. VALEURS, INTENTIONS EDUCATIVES ET OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Cadre éducatif et enjeux

PEDT de la CCEDA

Les orientations éducatifs politiques de la CCEDA se définissent autour de quatre grands axes :

Complémentarité avec les temps scolaire et extrascolaire de l'enfant pour enrichir ses apprentissages

Offre d'activités éducatives de qualité respectant l'intérêt de l'enfant : organisation, pédagogique adaptée

Accueil de qualité aux enfants en situation de handicap dans la continuité de l'école inclusive

Mise en valeur de la richesse du territoire

PE de l'UFCV

Les orientations éducatifs de l'UFCV se définissent autour de quatre grands axes :

Être un lieu favorisant les relations, les échanges et la communication entre toutes les personnes

Construire en continu une relation éducative entre les animateurs, centrée sur les projets, les actions et les activités collectives

L'accueil de loisirs est une forme d'accueil répondant à la fois à la nécessité de prise en charge des enfants mais également à leurs besoins en matière de découverte, de créativité et d'imagination

L'accueil de loisirs : un lieu organisé sur les principes de la Convention internationale de droits de l'enfant

Besoins du public accueilli

3-5 ans	6-8 ans	9-12 ans
<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Identification aux parents du même sexe</p> <p>Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p>Curiosité du sexe opposé</p> <p>Instabilité et variation des intérêts</p>	<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Identification aux parents du même sexe</p> <p>Prise de conscience de son corps et de sa personne</p> <p>Exploration du milieu, besoin d'expérience et de manipulation</p> <p>Curiosité du sexe opposé</p> <p>Besoin de socialisation (sens du donner et du recevoir, d'échange)</p>	<p>Besoins physiologiques (alimentation, sommeil et mouvement)</p> <p>Besoin d'affection, de sécurité et de communication</p> <p>Les parents ne sont plus la seule référence (les copains, le maître, l'animateur)</p> <p>Apparition d'un besoin de compétition, de se mesurer à l'autre</p> <p>Besoin de justice et d'équité</p> <p>Début d'une séparation filles/garçons (on ne joue plus ensemble)</p> <p>La socialisation s'affirme (la bande de copains, la règle)</p> <p>Besoin de s'exprimer par des réalisations achevées : l'objet</p>

Valeurs et intentions éducatives

Valeurs portées par l'Accueil de Loisirs

RESPECT

BIEN-ETRE

EPANOUISSEMENT

SOLIDARITE

Intentions pédagogiques

- **Favoriser l'épanouissement et le développement**

Offrir un cadre bienveillant où chacun peut grandir à son rythme, découvrir ses talents et prendre confiance en lui. L'enfant est encouragé à explorer, à apprendre et à s'affirmer dans le respect de sa personnalité et de ses besoins.

- **Initier et encourager la citoyenneté**

Aider les enfants à apprendre à vivre ensemble en leur donnant des petites responsabilités et en les encourageant à respecter les autres. Ils découvrent ainsi l'importance du partage, de l'entraide et de la coopération, ce qui les prépare à devenir des citoyens responsables et respectueux.

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Objectif général

Objectif opérationnel

Moyens mis en place

Favoriser l'autonomie

Permettre aux enfants d'être acteur de leurs journées

Enfants qui préparent leur programme d'activités du jour

Enfants qui deviennent animateurs pendant une journée (organisation et animation)

Eveiller la curiosité et la créativité



Stimuler l'imaginaire

Thème autour d'un (des) conte(s), lecture d'histoires, activités manuelles, grand jeu

Diversifier les découvertes

Ateliers créatifs, projet scientifique, expérimentation

Permettre à l'enfant de s'épanouir

Activités d'expression corporelles, artistiques, musicales et émotionnelles



Encourager la pratique sportive

Développer les capacités motrices, le goût de l'effort et les valeurs du sport dans une ambiance ludique

Animation de jeux, relais, sports collectifs

Faire découvrir de nouveaux sports individuels et collectifs

*Mettre en place une animation d'un nouveau sport lors de chaque trimestre
+ Intervenants*

Encourager à l'entraide et à la coopération

Animation de jeux collectifs, de projets collectifs

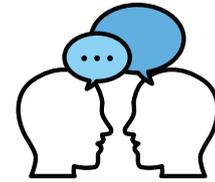
INITIER ET ENCOURAGER LA CITOYENNETE

Objectif général

Objectif opérationnel
Moyens mis en place

Développer la sociabilisation

Favoriser l'écoute et le dialogue
Organisation de temps de parole



Développer le respect des règles et de la vie en collectivité
*Co-construction des règles avec les enfants, mise en place de rituels (accueil/rangement/..),
valorisation des comportements positifs, donner des responsabilités*

Favoriser les relations entre enfants
*Animation de jeux en binôme, création de règles collectives, jeux/activités/temps de vie
quotidienne où les grands aident les plus petits*



Mettre en place des rencontres intergénérationnelles
Visites dans un EHPAD

Ouvrir les enfants sur le pays et leurs habitants



Découvrir la diversité des régions françaises (monuments, traditions, spécialités),
Localiser les villes et régions, échanger en écrivant ou en dessinant des cartes postales
en réponse

Mettre en place le projet "Cartes en partage" tout au long de l'année (fil rouge)

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Résultats
Favoriser l'autonomie	Permettre aux enfants d'être acteur de leur journée	2 journées où les enfants préparent leur programme d'activités <i>Sur l'année</i>	
Eveiller la curiosité et la créativité	Stimuler l'imaginaire	Thème autour d'un conte 3 Lecture d'histoires 3 Activités manuelles 1 Grand Jeu <i>Sur l'année</i>	
	Diversifier les découvertes	3 Ateliers créatifs 1 Projet scientifique 1 Expérimentation <i>Sur l'année</i>	
	Permettre à l'enfant de s'épanouir	3 Activités d'expression corporelles, artistiques, musicales et/ou émotionnelles <i>Sur l'année</i>	
Encourager la pratique sportive	Développer les capacités motrices, le goût de l'effort et les valeurs du sport dans une ambiance ludique	Animation de 3 jeux, relais, sports collectifs <i>Sur l'année</i>	
	Faire découvrir de nouveaux sports individuels et collectifs	Mise en place d'une animation d'un nouveau sport + Intervenants <i>Chaque trimestre</i>	
	Encourager à l'entraide et à la coopération	Animation de 3 jeux collectifs <i>Sur l'année</i>	

INITIER ET ENCOURAGER LA CITOYENNETE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs (sur l'année)	Résultats
Développer la sociabilisation	Favoriser l'écoute et le dialogue	Organisation de temps de parole <i>Chaque fin de période</i>	
	Développer le respect des règles et de la vie en collectivité	Co-construction des règles avec les enfants Mise en place de rituels (accueil/rangement/..) Donner des responsabilités <i>Sur l'année</i>	
	Favoriser les relations entre enfants	Animation de jeux en binôme, création de règles collectives, jeux/activités/temps de vie quotidienne où les grands aident les plus petits <i>Sur l'année</i>	
	Mettre en place des rencontres intergénérationnelles	2 visites dans un EHPAD dans l'année <i>Sur l'année</i>	
Ouvrir les enfants sur leur pays et leurs habitants	Découvrir la diversité des régions françaises (monuments, traditions, spécialités), localiser les villes et régions, échanger avec avec des habitants et ACM en écrivant ou en dessinant des cartes postales en réponse	Mettre en place le projet "Cartes en partage" <i>Sur l'année</i>	

Retour des enfants

L'évaluation des activités des mercredis/vacances et de la journée passera par les enfants grâce à différents ateliers ludiques :

- des frises collectives (avec dessins et mots)
- des boîtes à mots
- des petits jeux extérieurs
- des questionnaires

Les temps libres sont également des moments d'échange permettant aux enfants de donner leur ressenti sur les journées.

Retour des familles

Les familles sont sollicitées par questionnaire en milieu et en fin d'année.

4. ORGANISATION DU TEMPS D'ACCUEIL

Journée type

7h15-9h	Accueil échelonné des enfants - Jeux libres en salle d'accueil Temps d'échange avec les parents
9h-9h30	Fin de l'accueil du matin - Rangement des jeux - Présentation de la journée
9h30-11h15	Temps d'activités manuelles/sportives/culturelles
11h15-11h45	Temps libre extérieur
12h-12h30	Arrivée ou départ des enfants inscrits à la demi-journée
12h-13h30	Repas
13h30-14h15	Accueil après-midi - Temps calme - Sieste pour les petits
14h15-15h45	Temps d'activités manuelles/sportives/culturelles
15h45-16h	Évaluation des enfants à travers un jeu ou un questionnaire
16h-16h30	Goûter
16h30-18h30	Jeux libres en salle d'accueil ou extérieur - Départ échelonné des enfants Temps d'échange avec les parents

Organisation des différents temps

Accueil du matin

Dès 7h15, les familles peuvent amener leurs enfants sur le centre d'animation, un animateur (trice) se situant dans la salle d'accueil ou bien dehors pendant les beaux jours les accueille..

A ce moment de la journée, une attention particulière est apportée aux informations que les familles souhaitent nous transmettre (santé, sommeil, soucis, forme physique...)

L'accueil est échelonné pour respecter au maximum le rythme de chaque enfant, c'est pourquoi, dès son arrivée, l'enfant pourra choisir entre différentes activités (lecture, dessins, jeux de société...). Chaque enfant sera libre de choisir selon ses envies et de vivre son temps de loisirs à sa manière dans le respect d'autrui.

Les activités

L'organisation des activités est diversifiée. L'accueil de loisirs est, par définition, un lieu où les enfants prennent du plaisir et font des choses qui leur plaisent.

Les activités sont adaptées aux spécificités des groupes d'âges d'enfants.

Les jeux sportifs et collectifs concernent toutes les activités motrices utilisées comme moyen d'activité. La présence du terrain de foot à proximité de l'accueil favorise les activités sportives et de plein air.

Les activités manuelles permettent également à l'enfant d'acquérir petit à petit une motricité plus fine en utilisant des outils et matériaux divers et variés.

Les jeux permettent à l'enfant d'assimiler les règles, celles du jeu, mais aussi à travers elles, celles qui permettent de jouer ensemble, de faire ensemble, de vivre ensemble.

Les activités culturelles accompagnent les individus dans leur développement personnel et social.



Repas et goûter

Les repas et goûters sont livrés par la cantine de Bort l'Étang (mercredis) et Lezoux (vacances) dans des norvégiennes mises en température. Un agent de la mairie, après avoir mis le couvert, prépare les plats sur un charriot et assure le nettoyage de la vaisselle et de la salle.

Les effectifs sont transmis au prestataire des repas 7 jours à l'avance pour les vacances et 5 jours pour les mercredis. En cas d'inscriptions supplémentaires le nombre de repas exact est réactualisé 2 jours avant.

L'organisation des repas et des goûters est la même pour les mercredis et les vacances (exceptées les 3 semaines de juillet).

Les animateurs mangent à une table, permettant des échanges sur la matinée passée.

Des petites et grandes tables permettent de répartir les enfants suivant leur âge et envie.

Une fois par semaine pendant les vacances, les animateurs partagent le repas du midi à la table des enfants, favorisant ainsi les échanges et la convivialité.

Lors du repas les animateurs invitent chacun à goûter chaque aliment.

Les animateurs servent les enfants table par table, et aident les plus petits accompagnés d'enfants plus grands désireux d'aider à remplir un verre, couper une viande, ...

A la fin du repas les enfants (+6ans) viennent débarrasser leurs assiettes sur un charriot.

Durant les vacances de juillet, en raison d'un effectif important d'enfants, le déjeuner est organisé en deux services de 26 enfants chacun, encadrés par trois animateurs, permettant ainsi un temps de repas plus serein et propice au calme.

(11h30-12h15 et 12h30-13h15)

Lors des goûters, chaque enfant prend sa gourde et attend patiemment sa collation.

Ce moment calme peut se faire en intérieur ou en extérieur en fonction de la météo.



Temps calme

Il est nécessaire de respecter le rythme de chacun. L'animateur doit veiller à ce que les enfants puissent se reposer, en mettant en place des moments calmes en début d'après-midi.

Les 3-4 ans partent à la sieste avec un animateur. Une histoire est lue avant de se détendre ou fermer ses yeux pour un moment d'évasion.

Les moyens et grands ont à leur disposition 3 coins libres pour se détendre et se reposer: lecture, dessins et puzzle. Les enfants peuvent choisir de ne rien faire, tant que cela reste dans le calme.



Sorties

Les déplacements à pied doivent faire l'objet d'une attention particulière. En effet, lors de ces déplacements de nombreux risques pour la sécurité des enfants doivent être évités. Lors de leur trajet le groupe utilise des espaces sécurisés, réservés aux piétons (trottoirs, passages pour piétons...). A chaque sortie les animateurs s'équipent d'une trousse de soins.

Des sorties peuvent nécessiter la participation de l'enfant en journée complète avec repas (inscription à la journée **obligatoire**). Aucun mode de garde alternatif n'est proposé à ces journées.

Les parents sont prévenus en amont du jour et lieu de la sortie par mail de la directrice de l'accueil.

5. COMMUNICATION ET PARTENARIAT

La communication avec les familles

L'équipe d'animation veille à maintenir un lien régulier et bienveillant avec les parents, à travers des temps d'échange quotidiens lors de l'accueil et du départ, l'affichage des informations importantes, ainsi que la diffusion de supports (programmes..) sur le site internet. Les parents sont également informés des activités, des sorties, et des temps forts à travers des photos disponibles sur une page facebook privée ainsi que sur le site de la CCEDA



La communication avec la collectivité

La collectivité et l'Accueil de Loisirs entretiennent une communication par mail ou par téléphone.

Partenariat et collaboration

Les partenariats et collaborations jouent un rôle clé dans l'enrichissement des activités proposées au sein de l'ALSH. En travaillant avec des structures locales telles que les associations culturelles, sportives, environnementales, le centre peut diversifier son offre éducative et ouvrir les enfants à de nouveaux horizons.

En lien avec les médiathèques de Lezoux/Moissat, des actions autour du livre et de la lecture sont régulièrement proposées pour éveiller la curiosité et le goût des enfants pour les histoires. Des intervenants extérieurs spécialisés (musique, théâtre, escape game etc.) viennent ponctuellement animer des ateliers, apportant des compétences spécifiques et un regard nouveau sur certaines thématiques.

Règles de vie

Les règles de vie sont essentielles au bon fonctionnement de l'ALSH. Elles garantissent un cadre sécurisant, respectueux et bienveillant pour tous les enfants et les adultes présents.

Règles de vie des enfants

Élaborées avec la participation des enfants lorsque cela est possible, elles favorisent leur adhésion, leur responsabilisation et leur compréhension du vivre-ensemble.

Ces règles visent à instaurer le respect des autres (enfants et adultes), des lieux, du matériel, ainsi que le respect de soi. Elles sont formulées de manière claire, positive et adaptée à l'âge des enfants. L'équipe d'animation veille à les rappeler régulièrement et à les faire vivre au quotidien à travers des situations concrètes.

En cas de non-respect, des sanctions éducatives peuvent être mises en place, toujours dans une démarche de dialogue, de compréhension et de réparation, jamais dans une logique punitive. L'objectif est d'accompagner l'enfant dans la construction de son autonomie, de son sens des responsabilités et de sa capacité à coopérer avec les autres.



Règles de vie des adultes encadrants

Les adultes, présents lors des mercredis ou des vacances, s'engagent à respecter durant leur temps de travail les règles suivantes :

- Avoir une tenue adaptée et une attitude correcte
- Avoir un langage adapté au public accueilli
- Respecter le projet pédagogique
- Respecter l'interdiction de fumer dans les locaux / en présence des enfants
- Respecter l'usage des portables : toléré seulement pendant les temps de pause des animateurs
- Être ponctuel(le)

Une feuille récapitulative et détaillée des règles de vie est fournie à chaque animateur lors de leur première journée de travail.

Règles de la relation entre les parents et l'équipe

La relation entre les parents et l'équipe d'animation repose sur la confiance, le respect mutuel et une communication bienveillante. Les animateurs s'engagent à être disponibles, à l'écoute et à transmettre aux familles les informations importantes concernant le vécu de leur enfant. Des temps d'échanges, formels ou informels, sont encouragés pour favoriser une collaboration constructive.



Hygiène et santé

Hygiène quotidienne

Les animateurs veillent en permanence à assurer l'hygiène et la propreté des enfants.

Les tout petits sont systématiquement accompagnés pour se laver les mains, faire les petites commissions. Les animateurs veillent à ce que les plus grands se lavent bien les mains avant et après le repas ainsi qu'au goûter.

Gestion sanitaire et protocoles

Nous disposons d'un meuble infirmerie dans le bureau UFCV.

L'assistante sanitaire est Marion DUCHALET, titulaire du PSC1, directrice extrascolaire de l'accueil de loisirs.

Elle a pour mission : de décider s'il convient d'appeler les parents et/ou alerter les secours, d'informer ses collègues des nouveaux PAI, de tenir à jour les trousse de secours.

Néanmoins, chaque animateur est responsable des soins des enfants.

Après s'être désinfecté les mains, il soigne l'enfant et note, sur un cahier d'infirmerie : la date et l'heure, le nom de l'enfant, l'incident, et les soins donnés et son nom

Lors de tout déplacement, les animateurs prennent systématiquement une trousse de secours.

Prévention et protection de l'enfance

Maltraitance

L'ALSH s'inscrit dans une démarche active de prévention et de lutte contre toutes les formes de maltraitance, qu'elles soient physiques, psychologiques, verbales, sexuelles ou liées à la négligence.

En cas de suspicion de maltraitance, l'attitude professionnelle impose la discrétion, la protection immédiate de l'enfant, et l'application du protocole de signalement. Le directeur ou la directrice de l'ALSH est chargé(e) d'analyser la situation et, si nécessaire, de transmettre une information préoccupante à la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes).

L'objectif est de protéger l'enfant sans le mettre en danger, tout en respectant la confidentialité et le cadre légal (notamment la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance)

Agressions à caractère sexuel

L'ALSH veille à prévenir et à réagir face à toute situation d'agression à caractère sexuel, qu'elle soit commise par un adulte ou un autre mineur. L'équipe d'animation est tenue à une vigilance constante.

Des règles strictes encadrent les moments d'intimité (vestiaires, toilettes, siestes) pour garantir le respect de l'intimité de chaque enfant, tout en assurant une présence éducative et préventive.

En cas de révélation ou de suspicion d'agression sexuelle, l'équipe applique les procédures de protection immédiate de l'enfant, consigne les faits avec précision, et informe sans délai la direction de la structure.

Nous inscrivons également la prévention des violences sexuelles dans une démarche éducative adaptée à l'âge des enfants, à travers des activités sur le respect du corps, le consentement, l'écoute des émotions et le droit de dire non

Alimentation et équilibre nutritionnel

L'ALSH accorde une attention particulière à l'alimentation des enfants, considérée comme un temps éducatif à part entière. Les repas et goûters proposés sont équilibrés, variés et adaptés à l'âge des enfants.

Les menus tiennent compte des besoins nutritionnels, mais aussi des régimes spécifiques (allergies, intolérances..) dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. L'équipe veille à ce que les temps de repas se déroulent dans un cadre serein, propice à l'autonomie, à la découverte de nouveaux goûts, et au respect du rythme de chacun.

Des actions de sensibilisation à une alimentation saine peuvent être proposées (ateliers cuisine, jeux autour des aliments), afin de développer chez l'enfant une attitude responsable face à son alimentation

Sécurité des enfants

Accueillir et gérer un public d'enfants suppose de vérifier en permanence que l'environnement matériel et les comportements humains garantissent de bonnes conditions de sécurité. Toute l'équipe doit redoubler de vigilance pour la surveillance des enfants, La directrice veille à ce que la sécurité soit assurée sinon elle intervient immédiatement auprès des animateurs. Il est également important d'informer les enfants eux-mêmes des risques de la vie quotidienne. Chaque animateur veille à la sécurité du lieu avant de démarrer une animation. Il doit veiller en permanence à ne laisser aucun matériel dangereux à disposition des enfants (ciseaux adultes, cutter, pistolet à colle...)

ANNEXES

Evaluation projet pédagogique 2024-2025

Objectif atteint

Objectif non atteint

LA CIVILISATION

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Evaluation
Favoriser l'autonomie	Permettre aux enfants d'être acteurs de leurs journées	2 matinées mises en place où les enfants étaient les animateurs	25/04 et 18/07
	Prendre en compte les idées et intérêts des enfants	Évaluation faite à chaque fin de période	Frises collectives Jeux ludiques
	Mettre en place des responsables (jeux/livres/toilettes)	Nomination de responsables au début de chaque journée de centre	
Privilégier la solidarité	Instaurer des activités où les grands peuvent accompagner les petits	Décoration de la salle lors de chaque nouveau thème	
	Mettre en place des rencontres intergénérationnelles	2 visites dans une maison de retraite	"Mon repos" 22/10 et 29/10
	Proposer aux enfants de réaliser des actes civiques	2 actes civiques minimum réalisés	Acte civique prévu fin juin : annulé car trop chaud
	Coopérer pour mener à bien un projet	2 créations de projets collectifs	1 seul projet "Créer et jouer une pièce de théâtre"

Favoriser l'épanouissement individuel de l'enfant	Eveiller la créativité de l'enfant	Activités artistiques, culturelles, scientifiques Jeux de rôles	Thème théâtre vacs <i>octobre et février</i> Thème cinéma vacs <i>avril</i>
	Développer l'imaginaire de l'enfant	Lectures d'histoires Activités manuelles Jeux de rôles	"Au fil des histoires" vacs <i>février</i> <i>Monsieur-Madame</i> vacs <i>avril</i>
S'autoriser à voyager	Faire découvrir de nouveaux pays/de nouvelles cultures	Découverte de 3 pays	Traditions de Noël Europe <i>mercredis décembre</i> Etats Unis <i>mercredis janv/fév</i> Tour du monde vacs <i>juillet</i>
	Faire découvrir les ressources et programmations culturelles	1 spectacle 1 cinéma 1 médiathèque	Spectacle autour d'un conte musical vacs <i>février</i> Sortie cinéma de Cournon vacs <i>février</i> Sorties médiathèque Lezoux vacs/ <i>mercredis</i>
Favoriser des relations fondées sur le respect	Etablir des règles de vie commune avec une approche ludique	Création d'une affiche réutilisable à chaque période	Faite le mercredi 11 septembre et présentée lors de chaque 1er jour de vacances

Objectif atteint

Objectif non atteint

L'ACTIVITE PHYSIQUE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Indicateurs	Résultats
Favoriser l'initiation, la découverte et l'apprentissage de nouveaux sports	Faire découvrir un nouveau sport individuel ou collectif	Mettre en place 1 animation d'un nouveau sport lors de chaque période + Faire venir 1 intervenant	Sortie Patinoire <i>mercredis janv/fév</i> Initiation rugby toucher <i>mercredi sept</i> Intervenant "Fitness Kid" <i>vacs février</i> Initiation volleyball <i>vacs octobre</i> Initiation hockey sur gazon <i>mercredi juin</i>
Développer la coopération	Proposer des jeux sportifs collectifs et coopératifs	Animation de 3 jeux extérieurs ou intérieurs en mélangeant petits et grands	1 grand jeu est animé lors de chaque période de vacances
Favoriser l'estime de soi / Dépassement de soi	Encourager et valoriser chaque enfant pour qu'ils donnent le meilleur d'eux mêmes	Organisation de 3 tournois pour permettre à l'enfant de donner son maximum pour son équipe	Basket <i>mercredi octobre</i> Hockey sur gazon <i>mercredi juin</i> Foot <i>vacs juillet</i>
Découvrir le territoire local	Favoriser les sorties locales	3 randonnées + 3 sorties dans des aires de jeux	<i>vacs février/avril</i> <i>mercredis oct/juin</i>
Développer les rencontres et collaborations	Mettre en place des rencontres intergénérationnelles	2 visites dans une maison de retraite	"Mon Repos" 22/10 et 29/10
	Mettre en place des rencontres inter-centres	3 rencontres inter-centres : Lezoux, Culhat et Bort l'Etang	Journée Inter-centres +8 ans à Peschadoires Les enfants ne souhaitent, pour le moment, ne plus en faire

Grille d'évaluation des stagiaires BAFA

Nom : _____ Prénom : _____ Date : _____

Positionnement	++ : Point fort + : positif - : à améliorer NE : non évalué	Evaluation
Savoir		
++ + - NE	<u>L'animateur sera capable de :</u>	+++ - NE
	Appréhender les grandes étapes du développement de l'enfant	
	Utiliser ses propres compétences (musique sport, chant...) dans le but de mettre en place activité/projet d'activité	
	Utiliser des outils de la formation bafa, et/ou recherches personnelles afin de proposer des activités nouvelles	
	Citer les règles « minimales » en matière d'encadrement, de baignade, de déplacement, (à pied, vélo, bus...) et de responsabilité.	
	Connaître les bases du règlement intérieur de la structure	
	Connaître les bases du projet éducatif et pédagogique	
Commentaires		
Savoir faire		
Par rapport aux activités		
<u>L'animateur sera capable de :</u>		
+++ - NE	Préparer et organiser :	+++ - NE
	des activités de plein air,	
	des jeux collectifs ou d'intérieur	
	des activités ou jeux d'expression	
	des activités manuelles et techniques	
Commentaires		
+++ - NE	De mener et animer :	+++ - NE
	des activités de plein air,	
	des jeux collectifs ou d'intérieur	
	des activités ou jeux d'expression	
	des activités manuelles et techniques	
Commentaires		
+++ - NE	D'évaluer :	+++ - NE
	des activités de plein air,	
	des jeux collectifs ou d'intérieur	
	des activités ou jeux d'expression	
	des activités manuelles et techniques	
Commentaires		

	de proposer des activités en lien avec le projet pédagogique				
	De créer des outils (cahier de jeux, de chants, outils d'évaluation...)				
Commentaires					
+++	-	NE	<i>Par rapport aux enfants</i>		+++ - NE
				de repérer et prendre en compte l'état physique et psychologique de l'enfant ou l'adolescent (fatigue, angoisse, énervement...)	
				de motiver et dynamiser	
				accompagner des projets initiés par les enfants	
				prévenir les risques du quotidien (chaleur, fatigue, froid...)	
				faire face à un accident bénin survenant à un enfant (informer, alerter, dédramatiser...)	
				de gérer l'enfant et/ou le groupe d'enfants (gestion de conflit)	
Commentaires					
+++	-	NE	<i>Par rapport aux adultes</i>		+++ - NE
				Participer de manière active aux réunions d'équipe	
				Participer de manière positive à la vie de l'équipe	
				Respecter les consignes établies	
Commentaires					
Savoir être					
+++	-	NE	L'animateur sera capable de :		+++ - NE
				Prendre des initiatives	
				Véhiculer une image positive (langage, tenue, attitude, posture, politesse, discrétion...) vers les différents publics (enfants, parents, organisateur...)	
				Demander de l'aide, chercher de l'information	
				Respecter les règles de vie (ponctualité...)	
				Respecter le matériel (rangement, nettoyage, gaspillage...)	
Commentaires					
Bilan final					
Conseils pour la suite de la formation					

nom du directeur:

signature: